



Compte-rendu du CHS-CT Finances - Savoie du 28 Janvier 2014

PV de la réunion du CHSCT du 19/06/2013

Suite au refus du Président du CHSCT d'annexer au PV du 19/06/2013 une pièce (fiche n° 882 = document administratif interne aux douanes), les représentants du personnel CGT et SOLIDAIRES ont votés contre l'approbation de ce PV. F.O n'a pas participé au vote du fait de son absence lors de cette séance.

À cette occasion le Président nous a fait part d'une mesure prévue dans la note d'orientation ministérielle 2014 qui viserait à alléger la restitution des débats du CHSCT compte tenu de la charge de travail des Secrétaires-animateurs. Les représentants du personnel ont, déjà à maintes reprises, demandé que le poste de Secrétaire- animateur auprès du CHSCT de la Savoie soit un poste à temps plein. Ils rappelleront, à l'avenir leur exigence de maintien du PV « exhaustif » des débats, PV qui reste un document de référence juridique.

Compte-rendu d'Information des agents, suite à la Délégation d'Enquête concernant le suicide de H.MARTIN

Le texte, rédigé par le Président du CHSCT, a été modifié à la marge, par les représentants du personnel.

Les agents des Douanes seront informés individuellement que ce compte-rendu sera mis en ligne pour sa diffusion, sur le site de la Direction Régionale des Douanes de Chambéry >> Rubrique : Hygiène & Sécurité

La Délégation d'Enquête étant réalisée par les membres du CHSCT Finances Savoie, ce compte-rendu sera également diffusé sur le site Ulysse Local de la DDFIP >> Rubrique : Hygiène & Sécurité

À la demande des représentants du personnel, une copie de ce compte-rendu sera adressée à l'épouse de H.MARTIN.

Ce compte-rendu est approuvé par un vote à l'unanimité des représentants du personnel

Budget

Le président a annoncé le maintien du budget et de la dotation par agent pour 2014 soit 131.810 €

La diminution par rapport à 2013 (133.732 €) est la conséquence des suppressions d'effectif.

Le budget 2013 utilisé, est reparti de la manière suivante

- Action de formation 27 %
- Amélioration des conditions de travail 21 %

- Ambiance lumineuse et climatique 14 %
- Equipements de travail 14 %
- Sécurité Electrique 8 %
- Aménagement des postes de travail 8 % (MP, ex fauteuils ergo)
- Divers 8 %

Rapport de la Visite de Site au CFP de St Jean de Maurienne

Dans le cadre des visites de sites prévues à l'activité du CHSCT, une délégation s'est rendue au Centre des Finances Publiques de St Jean de Maurienne le 28.11.2013. Ce site à été choisi suite à l'emménagement récent de la Trésorerie.

La DDFIP a suivi l'essentiel des recommandations sauf celles nécessitant une expertise plus approfondie (oculus, porte, plan de sécurité.....).

S'agissant de l'aménagement d'un poste de travail à la trésorerie, la direction préfère attendre l'avis du nouveau chef de poste.

Il ressort une portée positive de cette visite de site, les représentants des personnels envisagent, à l'avenir, de programmer -suffisamment en amont- au minimum une visite de site par an pour que tous les intervenants possibles puissent être disponibles.

Questions diverses

Le Président du CHSCT a informé les membres du CHSCT, qu'il vient de signer la convention Eco-Mobilté avec Chambéry-Métropole.

Les représentants du personnel sont intervenus sur les sujets suivants :

- Anomalies dues au chauffage de la TP - OPAC de Savoie (encrassement des bouches de chauffage –secteur contentieux). Impossibilité de connaître les dates d'entretien et de changement des filtres et aucune possibilité d'ouvrir 2 fenêtres afin d'aérer cette pièce. Des demandes ont été formulées et sont restées sans réponse à ce jour. Une intervention du Président du CHSCT est demandée auprès du Directeur Général de l'OPAC de la Savoie.
- Les problèmes de nettoyage sont importants au CFP d'Ugine, sur le site Rue Pasteur.....etc la convention n'est pas respectée et les chefs de service ou de site doivent exiger une visite contradictoire avec les responsables de la société de nettoyage afin que les agents puissent travailler dans des conditions normales.
- Chamonix, la nouvelle aubette du tunnel n'est pas équipée de sanitaire. Les agents doivent traverser 2 voies de circulation (risques aggravés l'hiver avec la chaussée verglacée) afin de se rendre à la 2^{ème} aubette-support située à 200 m. Cet aménagement a fait l'objet d'un point d'information, lors du CHSCT du 14/10/2013, les Représentants du personnel regrettent de n'avoir pas pu émettre un avis sur le projet définitif). La thermicienne des Finances de Lyon s'est déplacée sur ce site en décembre 2013, son rapport n'a pas été communiqué au CHSCT, ni les actions à réaliser.

Prochaine réunion du CHSCT le 24 février 2014